

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Profondeville

Province: Namur
 Secteur d'aménagement: NAMUR
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	591	11,8
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	12	0,2
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	39	0,8
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	60	1,2
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	23	0,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	39	0,8
	Terrains dévolus au transport	11	0,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	4,4	0
	Bâtiments spéciaux	2,5	0
	Sous-total	783	15,6
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.299	25,9
	Prés et pâtures	1.161	23,1
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	1.357	27,0
	Terres vaines et vagues	142	2,8
	Milieus naturels non exploités	2,3	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	8,1	0,2
	Sous-total	3.969	79,1
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		268	5,3
Total		5.020	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

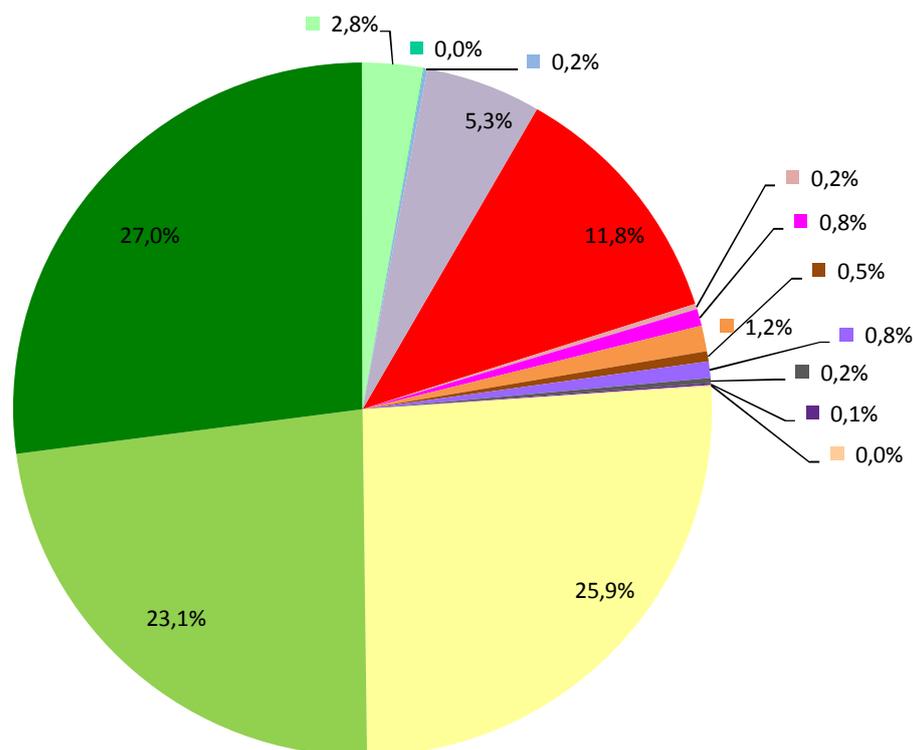
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

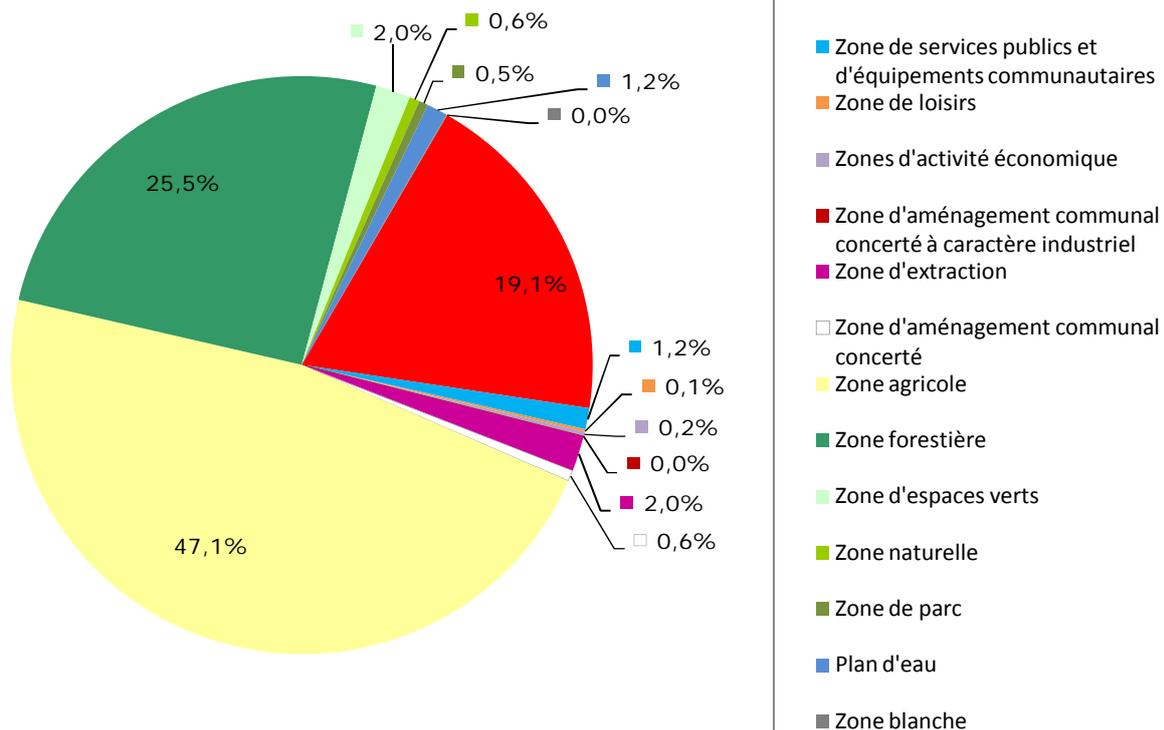


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	956	19,1
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	60	1,2
	Zone de loisirs	7,1	0,1
	Zones d'activité économique	12	0,2
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	101	2,0
	Sous-total	1.136	22,6
Zone d'aménagement communal concerté		31	0,6
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	2.362	47,1
	Zone forestière	1.279	25,5
	Zone d'espaces verts	99	2,0
	Zone naturelle	29	0,6
	Zone de parc	24	0,5
	Plan d'eau	58	1,2
	Sous-total	3.851	76,7
Zone blanche		2,3	0
Total		5.020	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

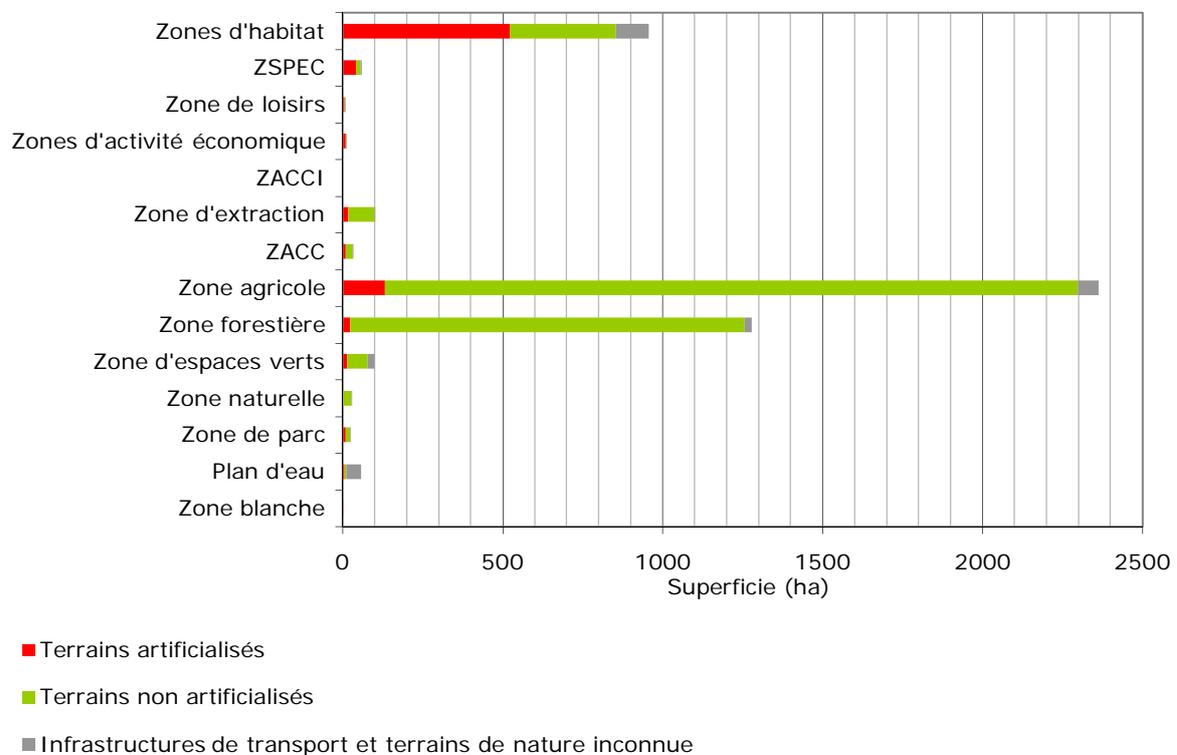
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	522	54,6	333	34,8	102	10,7	956
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	40	67,5	15	24,6	4,7	7,9	60
	Zone de loisirs	5,4	75,6	1,6	23,0	-	-	7,1
	Zones d'activité économique	8,3	70,6	3,1	26,3	0,4	3,1	12
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	17	16,7	83	82,6	0,8	0,8	101
	Sous-total	593	52,2	435	38,3	108	9,5	1.136
Zone d'aménagement communal concerté		8,3	27,1	22	71,4	0,4	1,5	31
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	131	5,6	2.167	91,7	64	2,7	2.362
	Zone forestière	23	1,8	1.234	96,5	22	1,7	1.279
	Zone d'espaces verts	13	13,4	64	64,4	22	22,2	99
	Zone naturelle	1,5	5,2	26	92,1	0,8	2,8	29
	Zone de parc	8,5	34,8	14	58,2	1,7	6,9	24
	Plan d'eau	4,4	7,5	6,2	10,6	47	81,8	58
	Sous-total	182	4,7	3.511	91,2	157	4,1	3.851
Zone blanche		0	-	-	-	2,2	96,8	2,3
Total		783	15,6	3.969	79,1	268	5,3	5.020

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



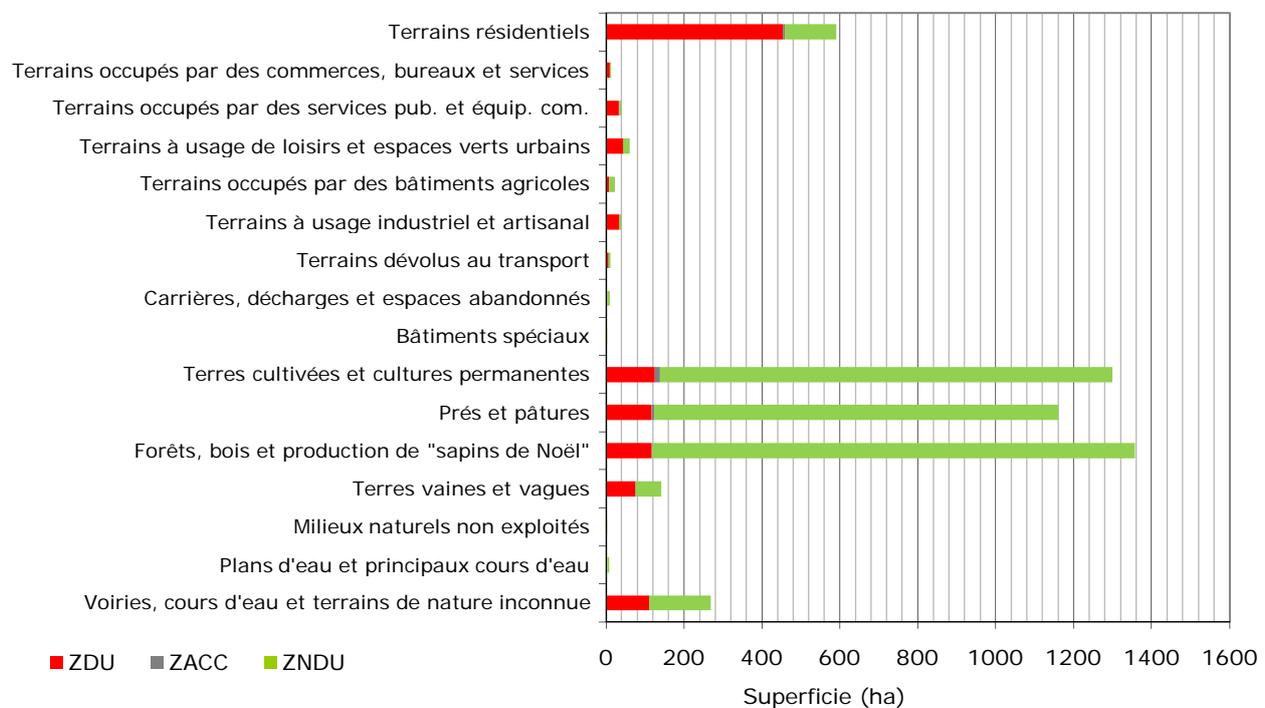
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	454	76,8	5,3	0,9	132	22,3	591
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	10	82,4	-	-	2,2	17,5	12
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	32	81,8	2,8	7,2	4,3	11,0	39
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	44	73,1	-	-	16	26,8	60
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	8,5	36,4	-	-	15	63,6	23
	Terrains à usage industriel et artisanal	34	86,5	-	-	5,3	13,5	39
	Terrains dévolus au transport	5,7	49,8	0,1	1,1	5,6	49,1	11
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	3,5	79,6	-	-	0,9	20,4	4,4
	Bâtiments spéciaux	1,2	49,6	-	-	1,2	50,4	2,5
	Sous-total	593	75,7	8,3	1,1	182	23,2	783
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	125	9,6	14	1,0	1.160	89,3	1.299
	Prés et pâtures	117	10,1	6,6	0,6	1.037	89,4	1.161
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	117	8,6	0,7	0	1.239	91,3	1.357
	Terres vaines et vagues	75	53,0	1,2	0,8	65	46,1	142
	Milieux naturels non exploités	0,7	32,6	-	-	1,5	67,4	2,3
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,3	3,9	-	-	7,8	96,1	8,1
	Sous-total	435	11,0	22	0,6	3.511	88,5	3.969
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		110	41,1	0,4	0,2	157	58,7	268
Total		1.138	22,7	31	0,6	3.851	76,7	5.020

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).